



**PROGRAMME EN APPRENTISSAGE
DEUST PREPARATEUR TECHNICIEN EN PHARMACIE**

EN28

A-03/24

OBJECTIFS

- Analyse réglementaire de l'ordonnance ou de la demande de produits de santé, de produits diététiques, cosmétiques et d'hygiène corporelle. Délivrance des produits de santé demandés et conseils aux patients/clients.
- Gestion des stocks.
- Participation à la prévention, l'information et la vigilance des patients/clients.
- Accueil du public et vente.
- Fonctions administratives nécessaires pour le remboursement des médicaments et matériels.
- Participation à la démarche d'assurance qualité.
- Préparations, conditionnement, étiquetage et tarification.

PUBLIC VISE

Candidat de moins de 30 ans ou ayant le statut de RQTH

CONDITIONS D'ACCES

Accès DEUST 1 (dès la rentrée universitaire 2022)

- Sélection via Parcoursup :
 - Bacheliers (bacs généraux et technologiques ST2S)
 - Bacheliers issus de bacs technologiques autres que ST2S
 - Bacheliers issus de bacs professionnels avec accompagnement pédagogique adapté au cours de l'année.

Les apprenants sont sélectionnés via la plateforme Parcoursup. Les dossiers seront examinés de manière conjointe par une commission pédagogique incluant des représentants des CFA et de l'université, et présidée par un universitaire issu de la composante pharmacie.

Accès à la formation si contrat d'apprentissage associé à celle-ci.

- Sélection hors Parcoursup :
 - Etudiants de la filière Santé avec 1ère année d'accès aux études de santé validée, avec dispense potentielle des enseignements validés après avis de la commission pédagogique
 - Autres formations post-bac.
 - Les titulaires de tout autre diplôme considéré comme équivalent selon la réglementation en vigueur.

Les dossiers seront examinés de manière conjointe par une commission pédagogique incluant des représentants des CFA et de l'université et présidée par un universitaire issu de la composante pharmacie.

Accès à la formation si contrat d'apprentissage associé à celle-ci.

DUREE

Le plan de formation du diplôme permettra l'attribution de 120 ETCS. 1 ECTS = 10h d'enseignements théoriques et 35h de stage. Chaque année de formation est organisée en semestres et est constituée :

- d'une formation théorique (CM) et pratique (TD) de 40 ECTS soit 430h 1^{ère} année et 420 h 2^{ième} année
- d'une formation pratique et professionnelle comptant pour 1/3 des ECTS soit 20 ECTS/an
 - incluant des projets tuteurés, travaux personnels, mémoires et présentations orales (8 ECTS)
 - incluant la réalisation des stages en entreprises (12 semaines/an soit 12 ECTS) avec des objectifs pédagogiques définis et l'évaluation de l'acquisition de compétences. Ces stages sont réalisés pendant la période en entreprise dans le cadre de la formation en alternance.

**MOYENS, TECHNIQUES
ET D'ENCADREMENT****Marseille :**

6 Salles de cours et 3 Laboratoires de 52 postes équipés du matériel nécessaire à la préparation et au conditionnement de médicaments. Toutes les salles sont équipées d'un vidéoprojecteur pour la diffusion de diaporama et de film et d'un tableau blanc rectangulaire mural. (CFA)

Sisteron :

1 salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur pour la diffusion de diaporama et de film et d'un tableau blanc rectangulaire mural. Les TP s'effectuent aux laboratoires de Marseille.

Aix en Provence :

2 salles de cours équipées chacune d'un vidéoprojecteur pour la diffusion de diaporama et de film et d'un tableau blanc rectangulaire mural. Les TP s'effectuent aux laboratoires de Marseille.

Intervenants : La formation articule et intègre des enseignements théoriques (CM), pratiques (TD/TP), des mises en situation professionnelle, l'apprentissage de méthodes et d'outils, notamment numériques, des périodes de formation en milieu professionnel, notamment des stages et des projets tuteurés individuels ou collectifs. La pédagogie fait ainsi une large place à l'autonomie de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre et démontrer les connaissances et les compétences acquises.

Les enseignements seront assurés par des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chargés d'enseignement et des professionnels en exercice (pharmaciens et/ou préparateurs en pharmacie).

Les enseignements auront lieu en grande majorité en centre de formation des apprentis, en proximité des lieux d'apprentissage sur le territoire de la région PACA pour favoriser le lien entre la formation et le milieu professionnel. Les enseignements universitaires, pourront être organisés en CFA ou à la faculté de pharmacie ou à distance et reposer sur les technologies numériques lorsque la situation s'y prête, en raison de l'éloignement géographique des établissements partenaires (CFA) et de la répartition géographique des lieux d'apprentissage sur l'ensemble de la région PACA.

CONTENU		
Bloc	Intitulé du bloc	Liste de compétences
1	Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la conformité réglementaire d'une prescription • Valider la recevabilité des demandes • Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande • Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires • Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement • Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement • Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels • Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au conditionnement • Donner des informations, des explications et des recommandations au public <p>Choisir des arguments de vente concernant des produits de diététique, cosmétique et hygiène</p>
2	Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> • Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social • Participer à la formation technique • Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique • Rendre compte des opérations effectuées
3	Agir en matière de prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies • Donner des informations, des explications et des recommandations au public • Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines

4	Gestion des flux des produits pharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser un inventaire pour évaluer les besoins • Contrôler l'identité et la qualité des matières premières • Contrôler la qualité du produit préparé • Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés. Vérifier la conformité d'un étiquetage • Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement • Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement • Exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les divers organisme payeurs • Effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et facture • Décontaminer, désinfecter et stériliser • Préparer et passer une commande • Réceptionner et contrôler les livraisons • Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux • Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks
5	Se situer en tant que professionnel de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un raisonnement de professionnel de santé • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences dans le secteur de la santé • Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires en matière de santé • Traiter l'information médicale et scientifique • Identifier le processus de construction, de diffusion, de déconstruction et de valorisation des savoirs en santé • Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social
6	Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
SUIVI ET EVALUATION		Formation présentielle : alternance de méthodes pédagogiques classiques (exposé et démonstration) et actives (étude de cas, jeu de rôle, mise en situation).



**PROGRAMME EN APPRENTISSAGE
DEUST PREPARATEUR TECHNICIEN EN PHARMACIE**

EN28

A-03/24

**METHODES MOBILISEES ET MODALITES
D'EVALUATIONS**

Suivi :

Deux visites annuelles en entreprise sont effectuées.
Le salarié est évalué tout au long de son parcours de formation dans toutes les matières. Il suit l'évolution de ses résultats sur le portail Apprenant de YPAREO. Un relevé de note avec appréciations des formateurs sont édités. Un suivi pédagogique est proposé au salarié qui le souhaite.

Passage de l'examen DEUST 1 DEUST 2 en fin de parcours de formation chaque année : Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du DEUST, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS.

Possibilité de validation partielle par acquisition progressive de blocs acquis dans la limite de 3 ans

NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 à 50 participants par classe

MONTANT DU COUT ANNUEL

8550 €

CERTIFICATION

DEUST PREPARATEUR TECHNICIEN EN PHARMACIE
Préparateur/ Technicien pharmacie, profession réglementée
Nomenclature du niveau de qualification : 5

**ACCESSIBILITE
PERSONNES HANDICAPEES**

CF site internet